



16 novembre 2023 - Communiqué des Gardiens du Large

Le projet éolien Bretagne-Sud AO5 est-il en train de dérailler ?

Deux publications récentes, le Bulletin d'information n°9 du Ministère de la transition énergétique, et la Lettre d'information n°16 des garants du débat public attachés à ce projet, mettent en évidence la situation très anormale dans laquelle il se trouve.

Selon le calendrier précisé dans le cahier des charges publié le 7 juin 2023 par la Commission de Régulation de l'Énergie CRE, les offres devaient être remises par les dix candidats présélectionnés avant le 2 octobre 2023 à midi. Depuis cette date, un silence assourdissant règne : des offres ont-elles été remises ? Combien, par quels consortiums ? Sont-elles conformes aux obligations du cahier des charges ?

Ni le ministère de la transition énergétique, maître d'ouvrage du projet, ni la CRE n'ont jugé bon d'en informer le public. Un seul consortium dit « PENNAVEL », a publié un communiqué le 3 octobre, annonçant avoir remis son offre en temps et heure ; il s'agit d'un acteur mineur du secteur, une société belge, ELICIO, fondée en 2014 à partir de jeunes filiales d'un groupe en difficultés, associée à un conglomérat allemand, BAYWA, initialement connu dans l'agro-alimentaire. Au Far-West de l'éolien en mer, chacun peut courir sa chance.

Couac dans la communication officielle, la gêne se révèle : Le Bulletin d'information régulier du ministère n°9 (daté d'octobre mais diffusé le 8 novembre) ne fait que reproduire un bref discours hors-sol : les offres ont été remises le 2 octobre et le lauréat pourra être désigné au premier trimestre 2024 ; plus réalistes, les garants du débat public (CNDP en charge du projet AO5), dans leur Lettre d'Information n°16 du 14 octobre, partagent notre étonnement : « *Pour des raisons qui échappent à notre entendement, il n'est pas possible de disposer d'une liste officielle ni même d'un nombre de candidats ayant déposé une offre : un seul candidat a déclaré l'avoir fait (...) et la CRE ne semble pas vouloir communiquer.* »

Le marasme mondial de l'éolien en mer : Pour les Gardiens du Large, la raison est probablement à chercher dans le profond marasme que connaît aujourd'hui internationalement l'éolien, principalement offshore : pertes abyssales des principaux constructeurs européens (Siemens-Energy, Vestas, Nordex, General Electric), plan de sauvetage de Siemens-Energy par l'État allemand de 15 milliards d'euros, abandon de grands projets offshore partout dans le monde par les investisseurs ; ainsi le Suédois Vattenfall, qui est candidat à l'AO5, se retire d'un projet en Norvège ; aux États-Unis, ce sont les projets pilotes au large de New-York qui sont abandonnés par l'Espagnol Iberdrola et par le leader mondial de l'éolien en mer, le Danois Orsted, aujourd'hui en grande difficultés financières.

Commentaire de Mads Nipper, PDG d'Orsted : « *Il ne fait aucun doute que l'industrie éolienne offshore mondiale, et pas seulement aux États-Unis, se trouve dans une véritable tempête* ».

Une explosion des coûts : En Grande Bretagne la dernière mise aux enchères de concessions éoliennes offshore a été close sans qu'il y ait aucun candidat ; du coup les autorités viennent de porter le tarif d'achat à **201 euros / MWh** (+ 50%), à comparer aux 140 euros annoncés dans l'AO5. Dérive continue des coûts, recherche sans fin de subventions nouvelles payées par les citoyens, il aurait été surprenant que la France fasse exception et que le projet Bretagne-Sud passe à travers les gouttes.

Une faisabilité technique douteuse : Au surplus, les grandes tempêtes récentes (Ciaran, Domingos) ont mis en évidence les conditions réelles qui peuvent sévir en Bretagne sud : vents de 152 et 168 km/h relevés au périmètre du projet, avec des vagues de 15 mètres, 207 km/heure et 20 mètres plus à l'ouest. Même pour les plus aveugles, ces conditions ne peuvent que peser sur la faisabilité et le coût des flotteurs et des ancrages des éoliennes géantes annoncées, alors-même qu'aucune technologie n'est à maturité industrielle.

Moratoire ou fuite en avant : L'hésitation des investisseurs est donc bien compréhensible, il est regrettable que l'état paraisse ne pas l'entendre. On le voit au contraire accélérer sa politique déraisonnable en préparant à marche forcée le lancement d'un débat public sur la planification maritime et éolienne sur les 4 façades de la France métropolitaine, qui reviendrait à multiplier par 6 les projets éoliens offshore tout le long des côtes (objectif de 45 GW en 2050, pour 7,4 en service ou en projet aujourd'hui).

Le gouvernement nous doit la vérité. Il est urgent de lever le pied, l'éolien industriel offshore flottant se révèle hors de prix ; il n'est ni techniquement mûr, ni même utile au système électrique français.